

Gestion de la dermatose nodulaire contagieuse : la Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire partage au Sénat un retour d'expérience de terrain

Communiqué de presse
09/12/2025

Ce mardi 9 décembre, la MSA Ardèche Drôme Loire a été entendue au Sénat dans le cadre de la mission d'information consacrée à la dermatose nodulaire contagieuse (DNCB). La délégation était venue porter la voix du terrain, éclairer les impacts souvent invisibles pour la filière et mettre en avant les enjeux de prévention, de vaccination et de biosécurité.

Cette table ronde réunissait des représentants de quatre caisses : Alpes du Nord, Ardèche Drôme Loire, Midi-Pyrénées Sud et Saône-et-Loire. La Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire était représentée par Anouck Ulrich, directrice adjointe de la MSA ADL, Dr Caroline Garçon, médecin du travail et cheffe du service Santé-Sécurité au Travail, et Gérard Gallot, élu MSA ADL et référent élevage de la MSA Ardèche Drôme Loire.

Des dommages collatéraux qui touchent toute la filière, même les élevages indemnes

La MSA ADL a tenu à souligner un phénomène encore peu documenté : alors que la DNCB a frappé certains élevages de plein fouet, ses effets ont débordé bien au-delà des exploitations contaminées. « Une crise sanitaire de cette ampleur agit comme une onde de choc », a rappelé la délégation. Fluctuation du cours de la viande, inquiétudes sur la stabilité des marchés, pressions économiques soudaines : de nombreuses exploitations pourtant indemnes ont été fragilisées.

À ces impacts économiques s'ajoutent des répercussions humaines très concrètes : montée du stress, fatigue mentale, incertitudes administratives, sentiment d'isolement face à la complexité des mesures de biosécurité. Autant d'aspects qui, cumulés, peuvent peser lourd sur l'équilibre des familles agricoles.

Prophylaxie vaccinale et biosécurité : les grands enseignements sanitaires

La Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire a souligné l'importance de renforcer les outils de prévention primaire. Un accent particulier a été mis sur la prophylaxie vaccinale, c'est-à-dire l'ensemble des mesures permettant de prévenir l'apparition ou la propagation d'une maladie, notamment grâce à la vaccination.

La crise a rappelé la nécessité d'une politique vaccinale claire et anticipée, mais aussi l'importance de développer la formation et l'information autour des pratiques de biosécurité dans les élevages : gestion des flux, matériel partagé, organisation des bâtiments...

La délégation a également souligné l'intérêt d'engager une réflexion large sur la prévention primaire, qui vise à réduire en amont les risques d'émergence et de diffusion de nouvelles crises sanitaires.

Gestion de la dermatose nodulaire contagieuse : la Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire partage au Sénat un retour d'expérience de terrain

À travers cette audition, la MSA Ardèche Drôme Loire a souhaité apporter une contribution constructive à la mission d'information du Sénat. Son message est clair : au-delà du traitement de la maladie, les crises sanitaires demandent une vision globale, incluant les dimensions économiques, humaines, sociales et préventives.

La MSA ADL a remercié les rapporteurs pour l'ouverture et la qualité des échanges, rappelant qu'elle poursuivra son engagement auprès des exploitants et salariés agricoles pour renforcer la résilience des filières face aux défis sanitaires à venir.



De gauche à droite : Caroline Garçon, Gérard Gallot, Anouck Ulrich

Gestion de la dermatose nodulaire contagieuse : la Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire partage au Sénat un retour d'expérience de terrain